

GRILLE D'ADHÉSION

2024

Catégorie d'adhésion	Cotisation annuelle 2024	Nombre de comptes**
Personne physique	49	1
Association de patients	90	3
Organisme à but non lucratif/ Établissement de santé / ESMS* À moins de 500 collaborateurs	490	10
Organisme à but non lucratif/ Établissement de santé / ESMS* À plus de 500 collaborateurs	990	20
Entreprise Chiffre d'affaires <1M	990	2
Entreprise Chiffre d'affaires <10M	1990	5
Entreprise Chiffre d'affaires >10M	4990	20

(*) : ESMS : Etablissements et structures médico-sociales

(**) : Le nombre de comptes correspond au nombre maximum d'individus ayant accès à la plateforme www.experiencepatient.fr

NB : Le nombre de collaborateurs correspond au nombre d'équivalents-temps plein à la fin de l'année précédente.

NB2 : Le chiffre d'affaires de référence est celui de l'année N-2 pour les entreprises de plus de 2 ans. Il est considéré comme nul pour les autres.